

Le 13 septembre 2016

Aux parents des élèves de 6^e année **d'une autre commission scolaire**

Objet : Processus de sélection pour l'admission aux programmes particuliers du secondaire

Madame,
Monsieur,

Les écoles secondaires de la commission scolaire de la Capitale offrent aux élèves une panoplie de programmes particuliers. Parce que le rythme d'enseignement y est soutenu et pour s'assurer de la réussite des élèves qui y sont admis, des conditions d'admission sont exigées pour les programmes déclinés dans le tableau ci-dessous.

Écoles secondaires	Programmes particuliers
La Camaradière	↔ anglais ↔ arts et TIC ↔ hockey ↔ musique symphonique ↔ natation de compétition
Cardinal-Roy	↔ programmes sport-arts-études (25 disciplines sportives et 7 disciplines artistiques)
De Neufchâtel	↔ programme d'éducation internationale (PEI)
Joseph-François-Perrault	↔ programme d'éducation internationale (PEI)
Roger-Comtois	↔ programme d'éducation internationale (PEI) ↔ programme intégra-TIC

Pour être admis dans un de ces programmes, la candidature de chaque élève sera soumise à une analyse rigoureuse qui reposera sur les résultats scolaires qui figurent sur ses bulletins du primaire, notamment les résultats de la 5^e et de la 6^e année de même que sur le bilan de son fonctionnement général en classe. Cette analyse remplace la passation d'un test d'admission.

Les parents qui souhaitent soumettre la candidature de leur enfant dans un programme particulier doivent :

↔ remplir le formulaire en ligne prévu à cet effet, disponible sur le www.cscapitale.qc.ca **entre le 12 septembre et le 23 octobre 2016** (pour toute question complémentaire concernant le formulaire électronique, nous vous prions de composer le 418 686-4040, poste 2205);

... 2

- ↪ transmettre par courriel une copie du bulletin de la 5^e année à robert.marie@cscapitale.gc.ca (la commission scolaire de la Capitale contactera l'école primaire de l'enfant afin recueillir les autres éléments nécessaires à l'analyse du dossier);
- ↪ si l'enfant répond positivement aux critères d'admission d'un de nos programmes particuliers, entreprendre une démarche d'entente de scolarisation auprès de leur commission scolaire de résidence.

Une réponse quant à l'admissibilité de votre enfant vous sera acheminée dans la semaine du 28 novembre. *(Pour l'admission à l'un des programmes Sports-Arts-Études de l'école Cardinal-Roy, le délai de réponse quant à l'admissibilité de certains élèves peut se prolonger jusqu'en mars 2017, puisque l'analyse du dossier des élèves se fait conjointement par l'école et les partenaires des disciplines sportives ou artistiques.)*

Pour obtenir toutes les informations relatives à nos programmes particuliers et aux services offerts dans nos écoles secondaires, nous vous convions à visiter notre salon « **Mon école, mon avenir** », qui se tiendra le 2 octobre prochain à l'école secondaire de la Camaradière. De plus, vous retrouverez sur le site Web de notre commission scolaire les dates des portes ouvertes et des séances d'informations de chacune de nos écoles secondaires. **Toutes ces informations se retrouvent également à l'intérieur de notre brochure des écoles secondaires** : <http://www.cscapitale.gc.ca/publications/documents/BrochureSecondaire2016-2017WEB.pdf>.

Au plaisir de vous accueillir.



Mireille Dion
Directrice des Services éducatifs des jeunes